VERROUILLE LES BASES · MON CARNET DE CHANTIER

La décennale sur ton devis

RÉPONSE RAPIDE

La décennale n'apparaît pas sur ton devis ? Ce n'est pas un détail. Mais ce n'est pas non plus un drame : demande l'attestation. C'est une demande normale, pas un manque de confiance.

Julie, architecte d'intérieur et cofondatrice de DeviScan

1 Sur le devis, cherche ces mentions

- [ ] Le nom de l'assureur
- [ ] Ses coordonnées
- [ ] La zone géographique couverte

Si elles n'y sont pas, demande l'**attestation d'assurance décennale de l'année en cours**.

2 Sur l'attestation, vérifie 4 points

- [ ] Le nom de l'entreprise est le même que sur le devis
- [ ] Les dates de validité couvrent la période de tes travaux
- [ ] Les activités assurées correspondent à tes travaux (un plombier assuré en plomberie, pas en maçonnerie)
- [ ] Le nom de l'assureur et le numéro de contrat sont lisibles

3 Mes attestations

Entreprise	Assureur	Valable jusqu'au	Activités OK ?

Ce que fait Devi, notre IA : il regarde si la décennale est **mentionnée** sur ton devis. Il ne peut pas savoir si le contrat est toujours actif : l'attestation de l'année reste la seule preuve. En cas de doute, l'assureur indiqué peut te le confirmer.